



Kateri Tekakwitha/Marie de l'Incarnation

Kateri Tekakwitha, the "Lily of the Mohawks," was born in 1656 in what is now New York State. Her uncle adopted her at age four when smallpox killed her Mohawk father and Christian Algonquian mother. A Jesuit baptized Kateri Tekakwitha at her own request in 1676. This greatly displeased many of the local Indians, especially since she had already refused to marry. As a result she fled to the St. Francis Xavier mission near Montreal, where she lived virtuously until her death in 1680 at the age of twenty-four. She was declared venerable in 1943 and beatified in 1980, thus becoming the first North American Indian to receive either honour.

Marie Guyart, later known as Marie de l'Incarnation, was born at Tours, France, in 1599. She displayed exceptionally religious tendencies even at an early age, and entered an Ursuline convent after her husband died. She soon felt an inspiration to come to New France, and arrived at Quebec in 1639, where she founded the Ursuline order and acted as Superior of its convent until her death in 1672. She dedicated herself to the education of French and Indian girls. To do this she mastered several Indian languages and compiled Algonquian and Iroquoian dictionaries. She was declared venerable in 1911 and beatified in 1980.

These two stamp designs are based on statues of the subjects, both by sculptor Emile Brunet. Mère Marie's statue stands in the courtyard of the Ursuline Convent in Quebec; whereas that of Kateri Tekakwitha is to be found in the shrine at Caughnawaga. The stamp designer, Laurent Marquart of Montreal, has used high-contrast photos of both works in appropriate colours and combined with identifying graphic elements for each stamp: the lily, insignia of the Ursuline Order, and the turtle, symbol of Kateri's clan.



Kateri Tekakwitha/Marie de l'Incarnation

Kateri Tekakwitha, le "Lis des Mohawks", naquit en 1656 en un lieu maintenant appelé Auriesville dans l'État de New York. Elle fut adoptée à l'âge de quatre ans par son oncle quand son père, Mohawk, et sa mère, Algonquienne chrétienne, moururent de la variole. À sa propre demande, elle fut baptisée par un jésuite en 1676. Cela déplut beaucoup à plusieurs membres de la tribu, d'autant plus qu'elle avait déjà refusé de se marier. En conséquence, elle dut se réfugier en 1677 à la mission Saint-François-Xavier, près de Montréal, où elle eut une vie vertueuse. Kateri mourut en 1680, à l'âge de 24 ans. Elle fut déclarée vénérable en 1943, puis bienheureuse en 1980, pour ainsi devenir la première Indienne d'Amérique du Nord à être élevée à ces deux honneurs.

Marie Guyart, connue plus tard sous le nom de Marie de l'Incarnation, est née à Tours, en France, en 1599. Elle se montra d'une dévotion exemplaire dès sa tendre enfance et entra chez les Ursulines après la mort de son mari. Elle eut ensuite l'inspiration de venir s'établir en Nouvelle-France, plus précisément à Québec en 1639, où elle fonda le couvent des Ursulines dont elle fut la Supérieure jusqu'à son décès en 1672. Elle se consacra à l'éducation des jeunes Françaises et Indiennes. Pour ce faire, elle approfondit plusieurs langues indiennes et compila des dictionnaires en algonquin et en iroquoien. Elle fut déclarée vénérable en 1911 et bienheureuse en 1980.

Ces deux timbres ont été conçus d'après des sculptures d'Émile Brunet. La statue de Mère Marie de l'Incarnation décore la cour du couvent des Ursulines à Québec, tandis que celle de Kateri Tekakwitha orne la chapelle à Caughnawaga. Le designer de timbres Laurent Marquart, de Montréal, s'est servi de photographies à grand contraste de chacune des œuvres, aux couleurs appropriées, et a ajouté aux timbres des éléments graphiques caractéristiques: le lis, insigne de l'ordre des Ursulines pour l'un, et la tortue, symbole du clan de Kateri Tékakwitha, pour l'autre.

NOTICE TO COLLECTORS

A variety of stamps for collectors is available at face value at philatelic counters in selected post offices or by mail order through:

Philatelic Service, Canada Post
Ottawa, Canada K1A 0B5

Official First Day Covers: The Canada Post Office issues Official First Day covers for every stamp issue. The cachet on these attractive philatelic souvenirs complements both the stamp design and the pictorial official first day of issue cancellation. Covers are mailed under separate cover to protect their mint condition, and cost only 20 cents above the face value of the stamps affixed. The covers are available with single stamps or inscription blocks of four affixed. Please refer to the order form for complete ordering instructions.

Collectors' Own First Day Covers: Customers should forward their own self-addressed covers to the Philatelic Service in Ottawa to arrive not later than the first day of issue.

The service charges are 15¢ for each cover where postage is to be affixed by the Philatelic Service and 10¢ for each cover where postage is affixed by the customer and submitted on day of issue for official "First Day of Issue" cancellation. Covers will be returned to customers via the regular mail stream.

Collectors' Subscription Service

Holders of Collectors' Subscription Service Accounts (Deposit Account) have no need to use order forms except for purchase over and above their standing order. An opening deposit of \$20 provides regular automatic receipt of your personal requirements of philatelic-quality postage stamps and related products. This eliminates the necessity of placing separate orders, each with a money order, cheque or draft, for each new issue. For more information and an application form, just check the box on the order form and send the address coupon to the Philatelic Service.

Payment: Canadian and U.S. customers, remit by Postal Money Order or cheque payable to the Receiver General for Canada. Other customers, remit by International Money Order or bank draft in Canadian or U.S. funds, payable to the Receiver General for Canada. An order statement will be included with your shipment of stamps and in case of discrepancies must be enclosed with your correspondence.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

Les collectionneurs peuvent acheter divers timbres à leur valeur nominale au comptoir philatélique de certains bureaux de poste, ou bien par la poste au:

Service philatélique, Postes Canada
Ottawa, Canada K1A 0B5

Plis Premier jour officiels: À chaque émission de timbres, les Postes canadiennes mettent en vente des plis Premier jour officiels. Le motif de l'illustration qui orne ces attrayants produits philatéliques se rapporte au sujet du timbre et au dessin de la flamme d'oblitération du jour d'émission. Les plis ne coûtent que 20 c. en sus de la valeur nominale des timbres. Ils sont expédiés sous pli afin de ne pas être oblitérés en cours de transmission. On peut se procurer des plis revêtus d'une unité ou d'un bloc de coin avec inscription. Veuillez suivre les directives indiquées sur le bulletin pour commander ces produits.

Enveloppes Premier jour des collectionneurs: Les collectionneurs doivent faire parvenir leurs enveloppes revêtues de leur adresse au Service philatélique à Ottawa au plus tard le premier jour d'émission.

Les frais d'administration sont de 15 c. par enveloppe lorsque le Service philatélique doit y apposer le timbre-poste et de 10 c. lorsque le client y appose le timbre lui-même et la présente le jour de l'émission pour l'oblitération officielle "Premier jour". Les enveloppes seront retournées aux clients par courrier ordinaire.

Abonnement aux nouveautés philatéliques

Les abonnés aux nouveautés philatéliques (compte-provision) n'ont pas à remplir la formule, à moins qu'ils ne commandent plus qu'à l'accoutumée.

Un dépôt initial de \$20 vous permettra de recevoir automatiquement les timbres de qualité philatélique et les produits connexes que vous aurez commandés. Ainsi, vous ne serez plus tenus de remplir un bulletin de commande et de nous l'adresser avec un mandat-poste, un chèque ou une traite à chaque nouvelle émission. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, ainsi qu'une demande d'inscription, veuillez cocher la case du bulletin de commande et expédier celui-ci au Service philatélique.

Mode de paiement: Les clients du Canada et des États-Unis doivent payer par mandat-poste ou chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les autres clients doivent payer par mandat-poste international ou mandat bancaire établi en monnaie canadienne ou américaine à l'ordre du Receveur général du Canada. Un bordereau de commande sera joint à vos timbres: s'il y a erreur, veuillez le joindre à votre correspondance.

SPECIFICATIONS

Stamp: MARIE DE L'INCARNATION/
KATERI TEKAKWITHA (2 stamps)

Denomination: 17¢

Date of Issue: 24 April 1981

Design: Laurent Marquart

Printer: Ashton-Potter Limited

Quantity: 21,500,000

Dimensions: 24 mm × 40 mm (vertical)

Perforation: 13+

Gum Type: PVA

Paper Type: Coated one side, litho

Printing Process: Lithography in four colours

Pane Layout: 50 stamps se tenant (checkerboard pattern)

Plate Inscription: Ashton-Potter Limited, Toronto
Design: Laurent Marquart

Tagging: All general tagged on all four sides
Copyright: © 1981 These stamps are protected by Canadian copyright laws and international copyright convention.

DONNÉES TECHNIQUES

Timbre: MARIE DE L'INCARNATION/
KATERI TEKAKWITHA (2 timbres)

Valeur: 17 c.

Date d'émission: 24 avril 1981

Dessin: Laurent Marquart

Imprimeur: Ashton-Potter Limited

Tirage: 21,500,000

Format: 24 mm × 40 mm (vertical)

Dentelure: 13+

Gomme: A.P.V.

Papier: Couché d'un côté, litho

Présentation du feuillet: 50 timbres se tenant (en damier)

Inscription de la planche: Ashton-Potter Limited, Toronto
Design: Laurent Marquart

Marquage: Tous les timbres seront marqués par le procédé général sur les quatre côtés.

Copyright: © 1981 Ces timbres tombent sous la protection des lois canadiennes sur les droits d'auteur et de la convention internationale sur les droits de reproduction.



Canada
Post

Postes
Canada

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
QUE PRONONCERA
L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE,
MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
À L'OCCASION DU
LANCEMENT D'UN TIMBRE COMMÉMORATIF
EN L'HONNEUR DE
KATERI TEKAKWITHA

CHEF ANDREW DELISLE, MESSEIGNEURS, MESDAMES, MESDEMOISELLES ET
MESSIEURS

LORSQU'UN NATIF DE LA VILLE DE QUÉBEC NOMMÉ LAMONTAGNE PEUT
PARLER ANGLAIS LORS D'UNE CÉRÉMONIE QUI SE TIENT SUR UNE
RÉSERVATION INDIENNE EN L'HONNEUR DE LA BÉATIFICATION D'UNE
FEMME AGNIER, VOUS VOYEZ UNE MANIFESTATION DE L'IDÉAL QUE
REPRÉSENTE LE CANADA. DANS NOTRE PAYS, NOUS DONNONS
L'OCCASION AUX GENS DE CONSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL DE
LEURS AÏEUX ET NOUS LES ENCOURAGEONS MÊME.

AU COURS DE LA MESSE DE CE MATIN, DE NOMBREUSES PERSONNES FORT
ÉRUDITES VOUS ONT PARLÉ DE LA FEMME REMARQUABLE QUE NOUS
HONORONS AUJOURD'HUI. C'EST DONC UN HONNEUR ET UN AVANTAGE
POUR MOI DE ME TROUVER À CAUGHNAWAGA POUR PARTAGER CETTE
CÉLÉBRATION AVEC VOUS ET POUR PARTICIPER AU LANCEMENT DE CE
NOUVEAU TIMBRE DES POSTES CANADIENNES HONORANT KATERI
TEKAKWITHA, PERSONNAGE EXTRAORDINAIRE ET PREMIÈRE DE CETTE
FIÈRE NATION À ÊTRE DÉCLARÉE VÉNÉRABLE ET À ÊTRE BÉATIFIÉE PAR
L'ÉGLISE.

LES POSTES CANADIENNES REÇOIVENT DES SUGGESTIONS POUR DES
SUJETS DE TIMBRES COMMÉMORATIFS À RAISON DE 200 OU 300 L'AN;
LES RECHERCHISTES DE LA DIVISION DES TIMBRES-POSTES FONT UN
TRI PRÉLIMINAIRE, VÉRIFIENT, FONT DES RECHERCHES, COMPARENT,
ÉLIMINENT CELLES QUI NE CONVIENNENT PAS ET EN AJOUTENT
D'AUTRES. ENFIN, LES RECOMMANDATIONS FINALES SONT ÉTUDIÉES
PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DU DESIGN DES TIMBRES-POSTE, PUIS ME
SONT CONFIÉES POUR QUE JE PRENNE LA DÉCISION DÉFINITIVE.

PARFOIS, CETTE DÉCISION EST DIFFICILE À PRENDRE, PARCE QUE SOUVENT IL Y A DE NOMBREUSES DEMANDES POUR L'ÉMISSION DE TIMBRES COMMÉMORATIFS QUI, POUR ÊTRE EN CONFLIT, N'EN SONT PAS MOINS VALABLES. HÉLAS, NOUS N'EN ÉMETTONS QU'UN NOMBRE RESTREINT CHAQUE ANNÉE. DANS LE CAS DU TIMBRE CONSACRÉ À KATERI TEKAKWITHA, LA DÉCISION FUT FACILE À PRENDRE ET C'EST AVEC UN GRAND PLAISIR ET UNE GRANDE SATISFACTION PERSONNELLE QUE J'EN AI AUTORISÉ L'ÉMISSION.

UNE DES NORMES QUE NOUS ÉTABLISSONS POUR LES TIMBRES COMMÉMORATIFS EST QUE LE SUJET DOIT NOUS SENSIBILISER À NOTRE HISTOIRE, À NOTRE TRADITION ET À NOTRE VIE CULTURELLE. UNE NORME QUE J'APPLIQUE PERSONNELLEMENT EST QUE LE SUJET DOIT AVOIR UNE SIGNIFICATION ET TOUCHER UNE CORDE SENSIBLE À L'ÉCHELLE NATIONALE. LE SUJET DU TIMBRE QUE NOUS ÉMETTONS AUJOURD'HUI RÉPOND À CES CRITÈRES. IL NOUS SENSIBILISE AU PERSONNAGE QU'ÉTAIT KATERI TEKAKWITHA ET, À TRAVERS ELLE, AU PEUPLE FIER QUE SONT LES AGNIERS.

POUR IMPORTANTES QUE SOIENT CES CONSIDÉRATIONS, CE NE SONT PAS LES SEULES. LES TIMBRES COMME CELUI CONSACRÉ À KATERI TEKAKWITHA COMMUNIQUENT UN MESSAGE À CHAQUE CANADIEN QUI LES ACHÈTE OU LES REÇOIT SUR UN ENVOI, ET ILS DIFFUSENT ÉGALEMENT LEUR MESSAGE GRAPHIQUE HAUT EN COULEURS DANS LE MONDE ENTIER, PARTOUT OÙ NOUS ENVOYONS DU COURRIER CANADIEN. CETTE CARACTÉRISTIQUE FAIT DU MODESTE TIMBRE-POSTE UN OUTIL PUISSANT POUR SENSIBILISER LES GENS, ICI ET À L'ÉTRANGER, AU PATRIMOINE, À L'HISTOIRE ET À D'AUTRES ASPECTS DU CANADA.

MON GOUVERNEMENT NE NÉGLIGE PAS CETTE CARACTÉRISTIQUE IMPORTANTE DE CES PETITES OEUVRES D'ART. LE 14 AVRIL, LA CHAMBRE DES COMMUNES A ADOPTÉ EN TROISIÈME LECTURE LE PROJET DE LOI TRANSFORMANT LE MINISTÈRE DES POSTES EN SOCIÉTÉ DE LA COURONNE. UN ALINÉA DE CE PROJET DE LOI COMPLEXE ORDONNE QUE LES RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES DESIGNS DES TIMBRES-POSTE SOIENT SOUMIS AU GOUVERNEUR EN CONSEIL. TOUT COMME LES AUTRES PARTIES DU PROJET DE LOI AFFECTANT CE SERVICE NATIONAL, L'INTÉRÊT DE LA POPULATION ET CELUI DU PAYS DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE RÉVISION PAR LES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE. DE CETTE FAÇON, MÊME SI LE MÉCANISME D'APPROBATION PEUT CHANGER QUELQUE PEU, L'INTÉRÊT PUBLIC QUI A AMENÉ L'ÉMISSION DES TIMBRES CONSACRÉS À KATERI TEKAKWITHA CONTINUERA D'ÊTRE RESPECTÉ ET LE CANADA CONTINUERA D'HONORER CES GRANDS PERSONNAGES DU PASSÉ SUR LES TIMBRES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES.

LE TIMBRE CONSACRÉ À KATERI TEKAKWITHA EST PLUS QU'UN TRIBUT À LA MÉMOIRE D'UNE SAINTE FEMME DU XVII^E SIÈCLE. IL NOUS RAPPELLE ÉGALEMENT QU'ELLE APPARTENAIT À UNE CULTURE QUI, SI ELLE EXISTE DEPUIS LONGTEMPS, EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ.

IL N'Y A GUÈRE DE TEMPS, PEU DE GENS SE SOUCIAIENT DU MODE DE VIE AMÉRIDIEN. LE MODE DE VIE DE LA MAJORITÉ NORD-AMÉRICAINNE PASSAIT POUR ÊTRE LE SEUL POSSIBLE.

DE NOS JOURS, NOUS NOUS RENDONS COMPTE CEPENDANT COMBIEN NOUS TOUS POUVONS APPRENDRE DE LA CULTURE ET DU MODE DE VIE DES AMÉRICAINS. PENDANT TROP LONGTEMPS NOUS AVONS CONSIDÉRÉ QUE NOS EAUX, NOS TERRES ET LES CRÉATURES QUI LES HABITENT N'ÉTAIENT LÀ QUE POUR NOTRE BON PLAISIR. À PRÉSENT, NOUS DEVONS APPRENDRE À LES CONSIDÉRER COMME LE FONT LES AMÉRICAINS, COMME DES CHOSES VIVANTES. LE TIMBRE QUE NOUS ÉMETTONS AUJOURD'HUI REND NON SEULEMENT HOMMAGE À UNE INDIENNE, MAIS NOUS RAPPELLE ÉGALEMENT UNE CULTURE CANADIENNE ANCIENNE ET ORIGINALE QUI EST BIEN PLUS PERTINENTE DE NOS JOURS QUE BIEN DES GENS S'EN RENDENT COMPTE.

MESDAMES ET MESSIEURS, JE PENSE, EN CONCLUSION, QU'IL SERAIT PERTINENT QUE NOUS FÉLICITONS LES ÉVÊQUES ET CURÉS QUI ONT TRAVAILLÉ AVEC TANT DE DÉVOUEMENT ET DE DILIGENCE À LA BÉATIFICATION DE KATERI TEKAKWITHA. ET JE CROIS POUVOIR AJOUTER QUE LE PLAISIR QUE J'ÉPROUVE À LANCER CE TIMBRE AUJOURD'HUI EST PARTAGÉ PAR LES GUIDES ET LES JEANNETTES DONT LA SAINTE PATRONNE EST HONORÉE SUR CE TIMBRE.

J'AIMERAIS À PRÉSENT INVITER LE CHEF ANDREW DELISLE À SE JOINDRE À MOI POUR DÉVOILER UNE REPRODUCTION DU TIMBRE HONORANT KATERI TEKAKWITHA.

STAMP LAUNCHING CEREMONY DEDICATED TO KATERI
SUNDAY 26 APRIL 1981

Entrance song (Choir)	Cantata Domino (Vincent d'Indy) TETSITIEWARIHWAHKWAS
Entrance of the procession	
Greeting (p. 1) (Celebrant, Mgr Hubert)	
Kyrie (Choir)	Messe Breve (Joseph Noyon) TAKWENTENHR SEWENNI:IO
Gloria (Choir)	Messe Breve (Joseph Noyon) TAKWENTENHR SEWENNI:IO
Opening prayer (p. 40) (Celebrant)	
First Reading (Grand Chief Delisle)	
Psalm (Mr. A. Goodleaf)	
Second Reading (Minister)	
Gospel Acclamation (Choir)	ARERIIA (G.F. Haendel)
Gospel (Father Lajoie)	
Homily (Celebrant)	
Creed (Choir)	Gregorian Chant
Intentions (Mrs. P. Cross)	
Offertory procession	Praise Jesus (Beethoven) IESOS RONONTIIO
Prayer over the gifts (Celebrant)	
Preface, Easter 1 (p. 10)(Celebrant)	
Sanctus (Choir)	Mass in honour of the Sacred Heart of Jesus (Meulemeester) SAIA'TATOKENHTI
Eucharistic Prayer II (p. 22)	
Lord's Prayer (p. 32) (Celebrant)	
Agnus Dei (Choir)	Vandanaiques IESOS KRISTOS
Communion (Choir)	Ave Verum (Mozart) TEKWANORONHKWANIONS
End of mass (Choir)	Jerusalem Acclame (Joseph Noyon) SIRI:SAREM
Launching ceremony	O'Canada IONKWANA:TA
Closing song	Kateri (Alfred Bernier)